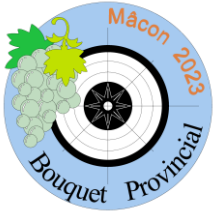




BOUQUET PROVINCIAL DE MÂCON



15 OCTOBRE 2023

INVITATION

Remise des récompenses des
« PRIX PARTICULIER et
GRAND PRIX SPÉCIAL »

Complexe de tir à l'arc Jean BURNICHON
Rue Léo LAGRANGE 71000 MACON

GPS / latitude 46.2908 longitude 4.81707
(parcours fléché depuis A6 Mâcon Sud)

Courriel : bouquet.provincial.macon.2023@gmail.com

Site internet : bouquet-provincial.fr Tel : 06 87 22 08 43





BOUQUET PROVINCIAL DE MÂCON



- + Accueil et greffe : 14h00
- + Ouverture de la cérémonie et discours d'ouverture par le capitaine de bouquet : 14h30
- + Début remise des récompenses : 14h45 (fin estimée 16h00/16h30)
- + Discours de clôture : 16h30/17h00
- + Buffet de fin de bouquet : 17h00

Seront remis les prix du grand prix spécial pour :

- Les 20 premiers des catégories S1, S2, S3 en arc classique, à poulies, droit et nu,
- Les 10 premiers des catégories U18 à U21 arc classique et arc à poulies
- Les 10 premiers arc classique des catégories U13 et U15

Seront également remis les prix pour le prix particulier aux honneurs pour :

- Les 3 premiers des catégories U13 à S3 en arcs classiques et arc à poulies
- Les 3 premiers des catégories U18 à S3 pour les arcs à poulies.
- Les 3 premières femmes et 3 premiers hommes pour les arcs droits et pour les arcs nus

Seront remis également les coffrets cadeaux pour la formation la plus éloignée, la formation la plus féminine, la formation la plus nombreuse au cours de la parade du bouquet provincial du 14 mai. Une surprise de Saône et Loire à la 1^{ère} formation ayant présenté lors des tirs un peloton de 5 archers Arc droit et à la 1^{ère} formation ayant présenté un peloton de 5 archers Arc nu

Conformément au règlement du tir du bouquet,

- > Un même archer ne peut remporter qu'un seul Grand Prix au noir et un seul Prix particulier par catégorie.
- > Les prix ne seront remis qu'aux archers présents ou représentés par leur compagnie.

Les 3 premiers de chaque catégorie ont l'obligation d'être physiquement présent pour recevoir leurs prix

> La tenue de Compagnie ou Club est obligatoire pour monter sur le podium.

> Les drapeaux sont particulièrement souhaités pour que la tradition puisse être mise à l'honneur. Les dignitaires : Empereur, Capitaines, Connétable, Présidents de Rondes, de Familles et de Confréries, sont priés de venir avec leur écharpe

Parking : un parking gratuit est à votre disposition : parking des stades du rugby, rue Léo LAGRANGE

Repas : Il est possible d'obtenir un repas chaud (de 11h30 à 13h30) ;

- ❖ Entrée 3 verrines, plat filet de sandre garni aux escargots persillés crème de crémant accompagné de gratin forestier) pour 18 € : **sur réservation obligatoire avant le 5 octobre** auprès de la Compagnie des archers mâconnais

ATTENTION aucun repas ne pourra être commandé sur place

Lien vers bulletin de commande

<https://docs.google.com/forms/d/1YASaQ3qcQOWzbx0jrKEhGqz3boSm1TN8NBNchApzki0/edit?pli=1>

Règlement par chèque au nom de la Compagnie des Archers Mâconnais ou par virement IBAN
FR76 1780 6000 8082 5958 0700 031.

BIC AGRIFRPP878

